



FICHE DE CALCUL DE SCOLARITE 2019/2020

ETAPE 1 : Calcul du quotient familial

Revenu fiscal de référence du foyer <i>Dernier avis d'imposition à présenter tous les ans</i> (Document pouvant être restitué sur demande)	
Allocations familiales le cas échéant (total annuel) <i>Dernier relevé CAF à présenter tous les ans</i> Ne pas prendre en compte les aides PAJE et l'AAEH	€
Total 1 Revenus	
Composition de la famille :	
Parents = 2 parts	2
Enfant scolarisé l'école Montessori = nombre d'enfants X 1,5 part	
Enfants fiscalement à votre charge hors école Montessori = nombre d'enfants X 1 part	
Total 2 Nombre de parts	
Quotient Familial : (Total 1 Revenus ÷ Total 2 Nombre de parts)	

ETAPE 2 Contribution de scolarité mensuelle par enfant

A	0 à 3 899 €	B	3 900 à 4 899 €	C	4 900 à 5 899 €	D	5 900 à 6 899 €	E	6 900 € à 7 899 €
F	7 900 à 8 899 €	G	8 900 à 9 899 €	H	9 900 à 10 899 €	I	10 900 à 11 899 €	J	11 900 à 12 899 €
K	12 900 à 14 899 €	L	>= à 14 900 €						

ETAPE 3 Contribution de scolarité mensuelle par enfant

Tranche	2-3 ans		3-11 ans
	Temps partiel	Temps complet	Temps complet
A	97 €	136 €	118 €
B	110 €	155 €	135 €
C	122 €	176 €	150 €
D	138 €	196 €	171 €
E	153 €	219 €	190 €
F	171 €	244 €	210 €
G	189 €	269 €	232 €
H	207 €	296 €	256 €
I	227 €	324 €	279 €
J	247 €	352 €	303 €
K	270 €	384 €	332 €
L	293 €	417 €	359 €
Contribution mensuelle par enfant :			



La dernière tranche sera automatiquement appliquée si aucun justificatif (impôt et CAF) n'est fourni.



Informations tarifaires

Frais mensuels, sur 10 mois	
Contribution de scolarité Contribution mensuelle de scolarité (<i>comprenant la plupart des fournitures scolaires, achetées par l'école</i>). Son montant est déterminé avec la fiche de calcul des frais de scolarité (<i>fonction de la composition de la famille, des revenus du foyer, du nombre et de l'âge des enfants...</i>).	3-11 ans : 118€ à 359€ 2-3 ans : 97€ à 417€
Frais périscolaires pour les sorties, activités sportives avec intervenant, animations particulières. Remboursement en juillet selon les frais réels engagés.	5 €
Frais annuels	
Adhésion obligatoire à l'enseignement catholique (une fois par famille, sur la première facture)	39 €
Adhésion conseillée à l'association Montessori de France AMF - objet soutenir le mouvement Montessori au niveau national, qui nous représente vis-à-vis des administrations et œuvre pour sa promotion. Inclus : un bulletin d'informations.	30 €
Adhésion conseillée à l'association des parents d'élèves APEM - objet : soutenir l'équipe éducative et les projets de l'école, mener des actions pour se rencontrer, soutenir les familles pour les voyages scolaires.	16 €

Frais d'inscription	
Frais de dossier d'inscription, pour les nouvelles familles	40 €

Précision : un chèque de caution d'un montant de 300 € vous sera demandé pour valider l'inscription et rendu en octobre.

Il sera encaissé uniquement en cas de renonciation à l'inscription, sauf circonstances particulières.

Repas
Forfait 4 repas par semaine : 10 x 66.60 €
Forfait 3 repas par semaine : 10 x 52.30 €
Forfait 2 repas par semaine : 10 x 37.00 €
Forfait 1 repas par semaine : 10 x 20.60 €
Repas hors forfait : 5,88 €

La restauration est effectuée sur place, par un cuisinier de la société Convivio. La facturation est mensuelle, selon le nombre de repas pris par semaine. En cas d'absence, pour chaque repas non pris et indiqué au secrétariat de l'école avant 9h30, 1€60 sera déduit sur la facture du mois suivant.

Participation de **2 € par repas**, pour les enfants apportant leur panier repas exclusivement pour des **raisons médicales** (frais d'encadrement)

En fonction des revenus, les élèves domiciliés à Rennes peuvent bénéficier d'une subvention municipale (fourneaux économiques). Dossier à établir en septembre.

Garderie
Trois créneaux sont proposés, pour rendre service aux parents qui en ont besoin : 7h35 à 8h35 / 16h40 à 17h30 / 17h30 à 18h20
2,65 € par créneau
<i>Chaque créneau horaire démarré est dû dans sa totalité. Facture mensuelle établie à partir des feuilles de présence.</i>